

***Guide d'utilisation de l'outil de  
génération en ligne des attestations  
(Juillet 2016 – v5)***



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT DURABLE**

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Création d'un compte sur le site rt-batiment.fr.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Générer l'attestation au dépôt de la demande de permis de construire.....</b>	<b>5</b>
2.1 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface inférieure à 150m <sup>2</sup> et à 30% de la surface du bâtiment existant.....	5
2.2 - Extension d'un bâtiment existant >150 m <sup>2</sup> ou >30% de la SHON <sub>RT</sub> (SRT) des locaux existants	7
2.3 - Toutes autres opérations.....	10
2.4 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : ≤ 50 m <sup>2</sup> pour tout bâtiment, ≤ 150 m <sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S <sub>RT</sub> des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle.....	12
2.5 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : > 50 m <sup>2</sup> pour les maisons individuelles, > 150 m <sup>2</sup> et > 150 m <sup>2</sup> et/ou > 30 % de la S <sub>RT</sub> des locaux existants pour les autres bâtiments.....	13
2.6 - Pour tout bâtiment ≤ 50 m <sup>2</sup> (hors extensions).....	13
2.7 - Pour tout bâtiment > 50 m <sup>2</sup> (hors extensions).....	14
<b>3. Générer l'attestation à l'achèvement des travaux de construction.....</b>	<b>14</b>
3.1 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface inférieure à 150m <sup>2</sup> et à 30% de la surface du bâtiment existant.....	15
3.2 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface > à 150m <sup>2</sup> ou 30% de la SHON <sub>RT</sub> (S <sub>RT</sub> ) des locaux existants.....	17
3.3 - Autres opérations.....	20
3.4 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : ≤ 50 m <sup>2</sup> pour tout bâtiment, ≤ 150 m <sup>2</sup> et ≤ 30 % de la SRT des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle.....	22
3.5 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : > 50 m <sup>2</sup> pour les maisons individuelles, > 150 m <sup>2</sup> et > 150 m <sup>2</sup> et/ou > 30 % de la SRT des locaux existants pour les autres bâtiments.....	23
3.6 - Pour tout bâtiment ≤ 50m <sup>2</sup> (hors extension).....	23
3.7 - Pour tout bâtiment > 50m <sup>2</sup> (hors extension).....	24
<b>4. Nouvelles fonctionnalités (en date du 13/06/2014).....</b>	<b>25</b>
4.1 - Archivage / organisation par dossier.....	25
4.2 - Recherche.....	27

# Introduction

La loi [n° 2010-788 du 12 juillet 2010](#) portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle 1) a introduit le dispositif des attestations de prise en compte de la réglementation thermique.

L'objectif de ce dispositif est de contribuer à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments neufs en attestant de la prise en compte de la réglementation thermique. Cela se traduit par la création de deux documents à établir à deux moments clés du processus de construction : au dépôt de la demande de permis de construire et à l'achèvement des travaux de construction d'un bâtiment.

Ces deux documents sont issus de l'arrêté du 11 octobre 2011 relatif aux attestations de prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments. La personne en charge de la génération de chacune des attestations utilise l'outil informatique mis à disposition par le ministère en charge de la construction.

La présente note expose la démarche à suivre afin de générer ces deux attestations.

La personne en charge de la génération de l'une ou l'autre des attestations **doit se munir du récapitulatif standardisé d'étude thermique au format XML (.xml)**. Ce fichier informatique est réalisé à partir d'un logiciel d'application, par exemple, par un bureau d'études thermiques. Dans le cas particulier de certaines extensions de bâtiment existant ou d'autres opérations inférieures à une certaine surface, la personne en charge de la réalisation de l'attestation peut utiliser l'outil sans ce fichier informatique, en remplissant le formulaire spécifiquement adapté à ces extensions et disponible en ligne en téléchargement (voir dans l'espace attestations les cas concernés).

## 1. Création d'un compte sur le site [rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr)

L'outil informatique mis à disposition du maître d'ouvrage et décrit par l'arrêté du 11 octobre 2011 est accessible sur le site <http://www.rt-batiment.fr/> en suivant, grâce aux liens en violet sur la droite de la page, le chemin :

[Bâtiments neufs](#) > [Réglementation Thermique 2012](#) > [Formulaires d'attestation](#)

The screenshot shows the website interface for 'Bâtiments neufs' under 'Réglementation Thermique 2012'. The main content area is titled 'Formulaires d'attestation' and contains two buttons: 'Attestation à établir au dépôt du permis de construire' and 'Attestation à établir à l'achèvement des travaux'. A sidebar on the right lists various resources, with 'Formulaires d'attestation' highlighted. Two red boxes with arrows provide step-by-step instructions for navigating to the attestation forms.

**Etape 1 :** Cliquez successivement sur l'onglet « [Bâtiments neufs](#) »  
Puis sur : « [Réglementation Thermique 2012](#) »  
Puis sur : « [Formulaires d'attestation](#) »

**Etape 2 :** Choisir le type d'attestation à réaliser par un clic sur le lien adéquat

Une fois l'étape 2 validée, l'utilisateur est redirigé vers une nouvelle page où il est demandé de s'identifier. Lors de la première visite, il est nécessaire de créer un compte comme expliqué par l'étape 3.

L'ensemble des dispositifs pour améliorer la performance énergétique des bâtiments

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

MENU GÉNÉRAL

Génération attestations

Votre adresse email \*

Mot de passe \*

Connexion

Créer un compte  
Mot de passe oublié ?  
Renvoyer le courriel de connexion ?

**Etape 3 :** Cliquez sur « [Créer un compte](#) » La page d'inscription ci-dessous s'ouvre.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

L'ensemble des dispositifs pour améliorer la performance énergétique des bâtiments

MENU GÉNÉRAL

Génération attestations

Pour accéder au service de génération des attestations au format PDF, vous devez vous inscrire en remplissant le formulaire ci-dessous.

Nom \*

Prénom \*

Votre adresse email \*

Mot de passe \*

Confirmation \*

Annuler Inscription

**Etape 4 :** Renseignez

- votre nom
- votre prénom
- une adresse mail valide\*

**Etape 4bis :**

Renseignez d'un mot de passe. Le réécrire pour éviter les erreurs de saisie.

**Etape 5 :**

Validez votre inscription par un clic gauche sur le lien dédié

**\*ATTENTION :** Cette adresse mail doit être valide car un e-mail de confirmation vous sera envoyé afin de valider votre inscription.

Dans un délai d'une heure après que l'étape 5 ait été validée, le mail ci-dessous vous sera communiqué à l'adresse mail renseignée à l'étape 4 par l'adresse suivante : [noreply@cstb.fr](mailto:noreply@cstb.fr). Merci de vérifier que ce mail n'arrive pas dans les courriers indésirables (« spam »).

Bonjour,

Votre compte utilisateur a été créé.

Pour l'activer, [cliquez ici](#) ou copiez/collez l'adresse ci-dessous dans votre navigateur internet :

<http://www.rt-batiment.fr/attestations/utilisateur/activer/cle/bbv3jdu4jsuiprc0hf14nuwousirjqlx>

Cordialement,  
L'équipe du site [www.rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr)

**Etape 6 :**

Un clic gauche sur : [« Cliquez ici »](#) validera définitivement votre inscription.

## 2. Générer l'attestation au dépôt de la demande de permis de construire

Une fois le compte créé, il est maintenant possible de s'identifier :

**Etape 7 :** Renseignez de

- votre adresse mail
- le mot de passe

Cliquez gauche sur

[« Connexion »](#)

**Etape 7bis (facultative) :**

En cas d'oubli de mot de passe, un lien est mis à disposition afin que l'outil envoie le mot de passe à l'adresse mail du compte. Vous pouvez également demander à ce que le lien de confirmation vous soit envoyé à nouveau.

Une fois identifié, l'utilisateur peut accéder à l'outil de génération de l'attestation au dépôt de permis de construire. :

### DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE < 1/1/2015

#### 2.1 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface inférieure à 150m<sup>2</sup> et à 30% de la surface du bâtiment existant

**Etape 8 :**

Cliquez gauche sur le lien spécifique.

Une nouvelle page s'ouvre pour que l'utilisateur renseigne des informations administratives de l'opération

**Etape 9 :**  
Complétez les informations administratives de l'opération

**Etape 10 :**  
Cochez la case où vous confirmez que l'attestation prend en compte la réglementation thermique

**Etape 11 :**  
Validez ces informations grâce au bouton :  
[« Mettre à jour »](#)

Code postal \*      Localité \*

Informations complémentaires de l'opération

Adresse

Code postal \*      Localité \*

Référence(s) cadastrale(s) \*

L'opération de construction sus-citée prend en compte la réglementation thermique selon les prescriptions de l'article L. 111-9 du code de la construction et de l'habitation.

Dans le cas d'une opération qui consiste en une extension d'un bâtiment existant de SHONRT inférieure à 150m2 et à 30% de la SHONRT du bâtiment, le respect de l'article L. 111-9 du code la construction astreint à respecter l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants.

\*Champs obligatoires

[« Mettre à jour »](#)

Une fois la mise à jour effectuée, l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil. L'opération pour laquelle il a renseigné des informations administratives a été ajoutée dans la liste des opérations comme ci-dessous :

Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Extension - opération exemple	-	22 janv. 2013	<a href="#">Attestation de l'opération</a>

Page < 1 > sur 10 page(s)    Voir 1 par pages    Ok    10 enregistrement(s)

**Etape 12 :**  
Générez l'attestation au format .pdf grâce au lien :  
[« Attestation de l'opération »](#)

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

## 2.2 - Extension d'un bâtiment existant >150 m<sup>2</sup> ou >30% de la SHON<sub>RT</sub> (SRT) des locaux existants

**Génération attestations**

Choix du type d'attestation - Dominique Boiret - Déconnexion

**Bâtiments neufs**

Formulaire d'attestation :

- de la réalisation de l'étude de faisabilité pour les bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>
- de la prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de la demande de permis de construire.

**Extensions**

Extension d'un bâtiment existant <150 m<sup>2</sup> et <30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants :

[Outil de génération de l'attestation](#)

Extension d'un bâtiment existant >150 m<sup>2</sup> ou >30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants, importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

Aucun fichier choisi

**Autres opérations**

Pour toute autre opération, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML.

Fichier à importer (xml ou zip) \*

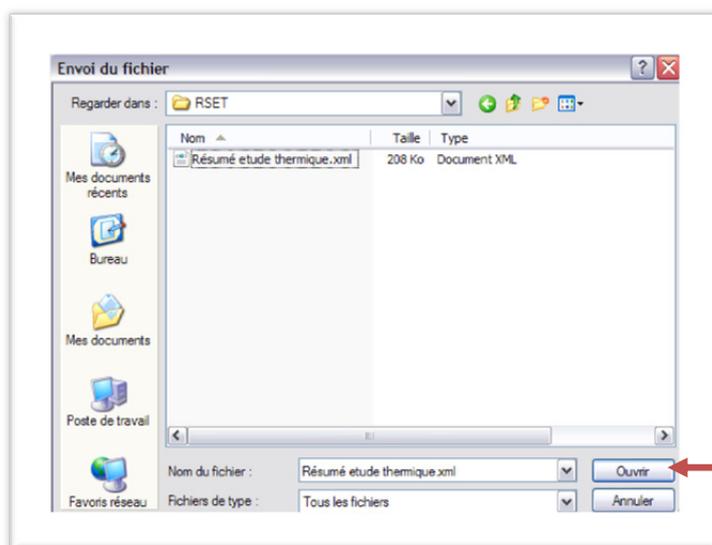
Aucun fichier choisi

### Etape 8 :

Cliquez sur :

[« Choisissez un fichier »](#)

La fenêtre « Envoi de fichier » s'ouvre.



### Etape 9 :

Recherchez le récapitulatif d'étude thermique sur votre ordinateur puis le sélectionner

Cliquez sur :

[« Ouvrir »](#)

### Etape 10 :

La fenêtre « Envoi de fichier » se ferme et l'adresse du fichier s'inscrit à côté de « parcourir »

Cliquez sur [« Importer »](#)

L'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil où l'opération importée a été ajoutée dans la liste des opérations. Une pastille « E2 » apparaît devant le nom de l'opération : celle-ci permet d'identifier plus facilement les opérations de ce type.

**Vos opérations**

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	<a href="#">Cliquez pour compléter</a>
1 - immeuble 21 logements collectifs			

Page < 1 > sur 1 page(s) Voir 30 par pages Ok 1 enregistrement(s)

**Etape 11 :**  
 Cliquez sur :  
[« Cliquez pour compléter »](#)  
 La page ci-dessous s'ouvre

**Etape 12 :**  
 Renseignez les champs vides puis cliquez sur  
[« Mettre à jour »](#)  
 Vous êtes ensuite redirigé vers la page avec la liste des opérations

Informations complémentaires de l'opération

Représentant MOA \*

Référence(s) cadastrale(s) \*

\*Champs obligatoires

Annuler Supprimer Mettre à jour

**Vos opérations**

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	Complet
1 - immeuble 21 logements collectifs			

Page < 1 > sur 1 page(s) Voir 30 par pages Ok 1 enregistrement(s)

**Etape 13 :**  
 Cliquez sur le nom du bâtiment (dans notre cas :  
[« immeuble 21 lgt col »](#))  
 La page ci-dessous s'ouvre

Chapitre 3 : Exigences de moyen

Surface de baies : 329,40 m<sup>2</sup>

Surface de baies (y compris les portes) > 1/6 \* Surface habitable : **Oui**

La fiche d'application « Partie nouvelle d'un bâtiment existant (extension) » dispense-t-elle du respect de cette exigence de moyen ?

Non  Oui

Chapitre 4 : Energie renouvelable envisagée

Modes de recours à une source d'énergie renouvelable envisagés :

Capteurs solaires thermiques

Bois énergie

Panneaux solaires photovoltaïques

Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération

Autres

Si autres (préciser)

\*Champs obligatoires

Annuler Mettre à jour

**Etape 14 :**  
 Renseignez si la fiche d'application dispense du respect des exigences.

Renseignez des informations techniques demandées dans les champs dédiés

**Etape 15 :**  
 Validez vos informations grâce au lien :  
[« Mettre à jour »](#)

Une fois la mise à jour effectuée, l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil. L'opération pour laquelle il a renseigné des informations administratives et technique est prête à être générée.

The screenshot shows a web interface titled "Vos opérations". It contains instructions in red text: "Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé : - complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération, - complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments. Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments). Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments." Below this is a table with columns "Opérations", "Bâtiment(s)", and "Soumise le". The table has one row: "Logements collectifs (> 1000)", "1", "13 janv. 2014", and "Attestation de l'opération". Below the table, there is a link "1 - immeuble 21 logements collectifs" and a button "Attestation" with a red arrow pointing to it. At the bottom, there is a pagination bar: "Page < 1 > sur 1 page(s) Voir 30 par pages Ok 1 enregistrement(s)".

**Etape 16 :**

Générez l'attestation au format PDF grâce au lien :

[« Attestation »](#)

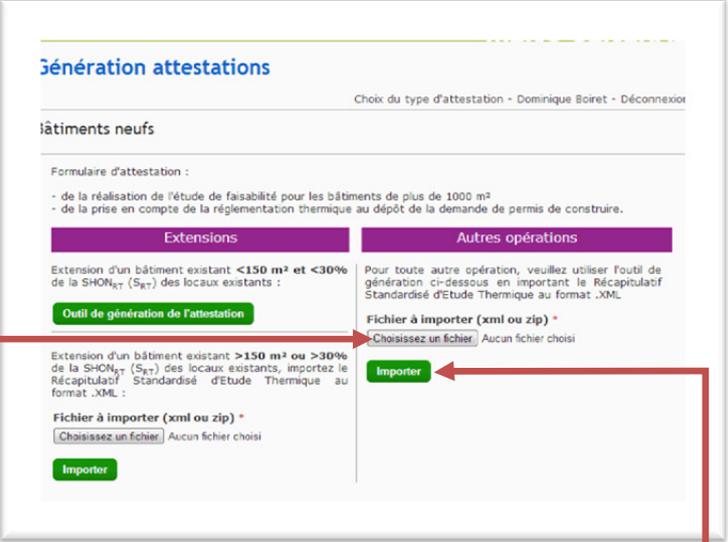
Si l'attestation ne peut être générée, c'est qu'un champ obligatoire n'est pas renseigné.

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

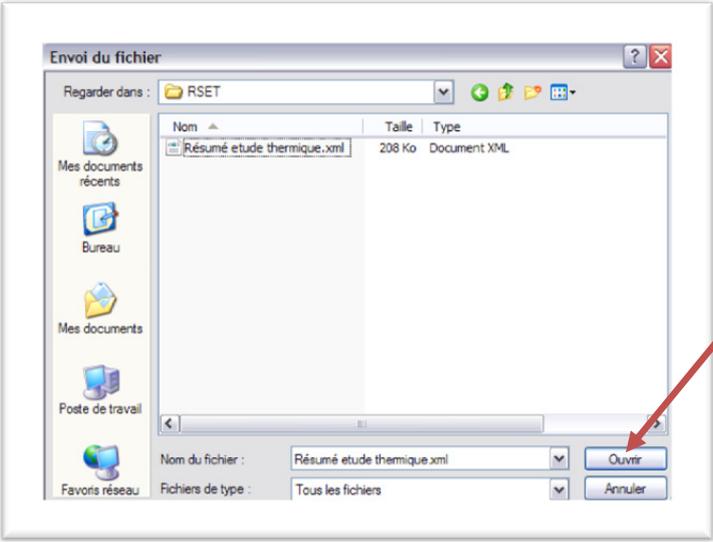
## 2.3 - Toutes autres opérations

Pour les opérations qui ne sont pas décrit par le paragraphe 2.1, la génération de l'attestation nécessite d'avoir en sa possession le récapitulatif standardisé d'étude thermique au format XML. Voici la démarche à suivre :

**Etape 8 :**  
Cliquez sur :  
[« Choisissez un fichier »](#)  
La fenêtre « Envoi de fichier » s'ouvre.



**Etape 9 :**  
Recherchez le récapitulatif d'étude thermique sur votre ordinateur puis le sélectionner  
Cliquez sur :  
[« Ouvrir »](#)



**Etape 10 :**  
La fenêtre « Envoi de fichier » se ferme et l'adresse du fichier s'inscrit à coté de « parcourir »  
Cliquez sur [« Importer »](#)

L'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil où l'opération importée a été ajoutée dans la liste des opérations.

### Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Logements Collectifs	2	30 janv. 2013	<a href="#">Cliquez pour compléter</a>
1 - bâtiment collectif 1			
2 - bâtiment collectif 2			
Extension - gkh gkh	-	28 janv. 2013	<a href="#">Attestation de l'opération</a>

Page < 1 > sur 1 page(s)    Voir 30 par pages     2 enregistrement(s)

**Etape 11 :**  
Cliquez sur :  
[« Cliquez pour compléter »](#)  
La page ci-dessous s'ouvre

**Etape 12 :**  
Renseignez les champs vides puis cliquez sur [« Mettre à jour »](#)  
Vous êtes ensuite redirigé vers la page avec la liste des opérations

#### Informations complémentaires de l'opération

Représentant MOA \*

Référence(s) cadastrale(s) \*

\*Champs obligatoires

### Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Maisons Pantaï et Galou	2	31 janv. 2013	<b>Complet</b>
1 - Maison principale			

**Etape 13 :**  
Cliquez sur le nom du bâtiment (dans notre cas : [« Maison principale »](#))  
La page ci-dessous s'ouvre

#### Chapitre 1 : Données administratives

Valeur de la surface hors oeuvre nette au sens de la RT (SHONRT) : 280.00 m<sup>2</sup>  
Valeur de la surface habitable (Shab) : 105.00 m<sup>2</sup>

#### Chapitre 2 : Exigences de résultat

Bbio : 223.10  
Bbio<sub>max</sub> : 201.00  
Bbio < Bbio<sub>max</sub> : **Non**  
Exigence non respectée.

#### Chapitre 3 : Exigences de moyen

Surface de baies : 32.00 m<sup>2</sup>  
Surface de baies (y compris les portes) >= 0.10 \* Surface habitable : **Oui**

#### Modes de recours à une source d'énergie renouvelable envisagés : \*

Capteurs solaires thermiques d'a minima 2 m<sup>2</sup> pour la production d'eau chaude sanitaire  
 Raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50% par une énergie renouvelable ou de récupération  
 Appareil électrique individuel de production d'eau chaude sanitaire thermodynamique  
 Production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire assurée par une chaudière à micro-cogénération à combustible liquide ou gazeux  
 Contribution des énergies renouvelables supérieure ou égale à 5 kWhEP/(m<sup>2</sup>.an)

Préciser les énergies renouvelables envisagées

\*Champs obligatoires

**Etape 14 :**  
Renseignez des informations techniques demandées dans les champs dédiés

**Etape 15 :**  
Validez vos informations grâce au lien : [« Mettre à jour »](#)

## Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
  - complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.
- Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Maisons Pantaï et Galou	2	31 janv. 2013	Complet
<b>1 - Maison principale</b>			<b>Attestation</b>
2 - Maison annexe			

### Etape 16 :

Générez l'attestation au format .PDF grâce au lien :

[« Attestation »](#)

Si l'attestation ne peut être générée, c'est qu'un champ obligatoire n'est pas renseigné.

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

## DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE A PARTIR DU 1/1/2015

### 2.4 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : $\leq 50 \text{ m}^2$ pour tout bâtiment, $\leq 150 \text{ m}^2$ et $\leq 30 \%$ de la $S_{RT}$ des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle

#### Extensions

Extension d'un bâtiment existant :

- $\leq 50 \text{ m}^2$  pour tout bâtiment,
- $\leq 150 \text{ m}^2$  et  $\leq 30 \%$  de la  $S_{RT}$  (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle

Outil de génération de l'attestation

Extension d'un bâtiment existant :

- $> 50 \text{ m}^2$  pour les maisons individuelles,
  - $> 150 \text{ m}^2$  et  $> 30 \%$  de la  $S_{RT}$  (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments
- Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

Fichier à importer (xml ou zip) \*

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Importer

#### Autres opérations

Pour tout bâtiment  $\leq 50 \text{ m}^2$  :

Outil de génération de l'attestation

Pour tout bâtiment  $> 50 \text{ m}^2$ , veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML

Fichier à importer (xml ou zip) \*

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Importer

Utilisez l'interface simplifiée et complétez les champs pour générer l'attestation

## 2.5 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : > 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles, > 150 m<sup>2</sup> et > 150 m<sup>2</sup> et/ou > 30 % de la S<sub>RT</sub> des locaux existants pour les autres bâtiments

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ≤ 50 m<sup>2</sup> pour tout bâtiment,</li> <li>- ≤ 150 m<sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li> </ul> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p> <hr/> <p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- &gt; 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles,</li> <li>- &gt; 150 m<sup>2</sup> et &gt; 150 m<sup>2</sup> et/ou &gt; 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments</li> </ul> <p>Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <small>Aucun fichier choisi</small></p> <p><b>Importer</b></p>	<p>Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :</p> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p> <hr/> <p>Pour tout bâtiment &gt; 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <small>Aucun fichier choisi</small></p> <p><b>Importer</b></p>

Importez le fichier XML ou l'archive zip en cas de fichier volumineux et complétez les données du bâtiment

## 2.6 - Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> (hors extensions)

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ≤ 50 m<sup>2</sup> pour tout bâtiment,</li> <li>- ≤ 150 m<sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li> </ul> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p> <hr/> <p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- &gt; 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles,</li> <li>- &gt; 150 m<sup>2</sup> et &gt; 150 m<sup>2</sup> et/ou &gt; 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments</li> </ul> <p>Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <small>Aucun fichier choisi</small></p> <p><b>Importer</b></p>	<p>Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :</p> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p> <hr/> <p>Pour tout bâtiment &gt; 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <small>Aucun fichier choisi</small></p> <p><b>Importer</b></p>

Utilisez l'interface simplifiée et complétez les champs pour générer l'attestation

## 2.7 - Pour tout bâtiment > 50 m<sup>2</sup> (hors extensions)

**Extensions**

Extension d'un bâtiment existant :

- > 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles,
- > 150 m<sup>2</sup> et > 150 m<sup>2</sup> et/ou > 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments.

Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

Fichier à importer (xml ou zip) \*

Choisissez un fichier  Aucun fichier choisi

**Importer**

**Autres opérations**

Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :

**Outil de génération de l'attestation**

Pour tout bâtiment > 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML

Fichier à importer (xml ou zip) \*

Choisissez un fichier  Aucun fichier choisi

**Importer**

## 3. Générer l'attestation à l'achèvement des travaux de construction

Une fois le compte créé, il est maintenant possible de s'identifier :

**L'ensemble des dispositifs pour améliorer la performance énergétique des bâtiments**

**MENU GENERAL**

**Génération attestations**

Votre adresse email

Mot de passe

**Connexion**

[Créer un compte](#) [Mot de passe oublié ?](#)

**Etape 7:** Renseignez de

- votre adresse mail
- le mot de passe

Cliquez gauche sur : [« Connexion »](#)

**Etape 7bis (facultative) :**

En cas d'oubli de mot de passe, un lien est mis à disposition afin que l'outil envoie le mot de passe à l'adresse mail du compte.

Une fois identifié, l'utilisateur peut accéder à l'outil de génération des attestations à l'achèvement des travaux. :

**DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE < 1/1/2015**

### 3.1 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface inférieure à 150m<sup>2</sup> et à 30% de la surface du bâtiment existant

#### Etape 8 :

Cliquez gauche sur le lien spécifique.

Une nouvelle page s'ouvre pour que l'utilisateur renseigne des informations administratives de l'opération

#### Etape 9 :

Complétez les informations administratives de l'opération

#### Etape 10 :

Cochez la case où vous confirmez que l'attestation prend en compte la réglementation thermique

#### Etape 11 :

Renseignez de l'ensemble des résistances des isolants posés\*

#### Etape 12 :

Validez ces informations grâce au bouton :

[« Mettre à jour »](#)

**\*ATTENTION :** L'utilisateur inscrire dans la deuxième colonne du tableau la valeur des résistances thermiques des isolants des parois de l'extension. Il doit ensuite comparer la valeur de la résistance de la paroi aux exigences issues de l'arrêté du 3 mai 2007. La résistance de la paroi est déterminée en sommant les résistances (issues des documents de justification) des couches qui la constituent. L'exigence est respectée si :

- la somme des résistances des couches de la paroi est supérieure à l'exigence issue de l'arrêté du 3 mai 2007 ;
- la résistance de la couche d'isolant est supérieure à l'exigence issue de l'arrêté du 3 mai 2007.

Par exemple : Pour un mur en contact avec l'extérieur constituée de 3 couches dont une d'isolant qui possède une résistance  $R_3 = 4 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$ . L'exigence issue de l'arrêté du 3 mai 2007 est de  $2,3 \text{ m}^2 \cdot \text{K} / \text{W}$  pour ce type de paroi.

On a  $R_{paroi} = R_1 + R_2 + R_3$  et  $R_3 > 2,3$

Donc  $R_{paroi} > 2,3$ , l'exigence est respectée grâce à la couche d'isolant, il n'est donc pas nécessaire de justifier de la résistance des autres couches de la paroi.

Une fois la mise à jour effectuée, l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil. L'opération pour laquelle il a renseigné des informations administratives a été ajoutée dans la liste des opérations comme ci-dessous :

**Vos opérations**

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Extension - opération exemple	-	22 janv. 2013	<a href="#">Attestation de l'opération</a>

Page < 1 > sur 10 page(s)    Voir 1 par pages    Ok    10 enregistrement(s)

**Etape 13 :**

Générez l'attestation au format .pdf grâce au lien :

[« Attestation de l'opération »](#)

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

### 3.2 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant de surface > à 150m<sup>2</sup> ou 30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

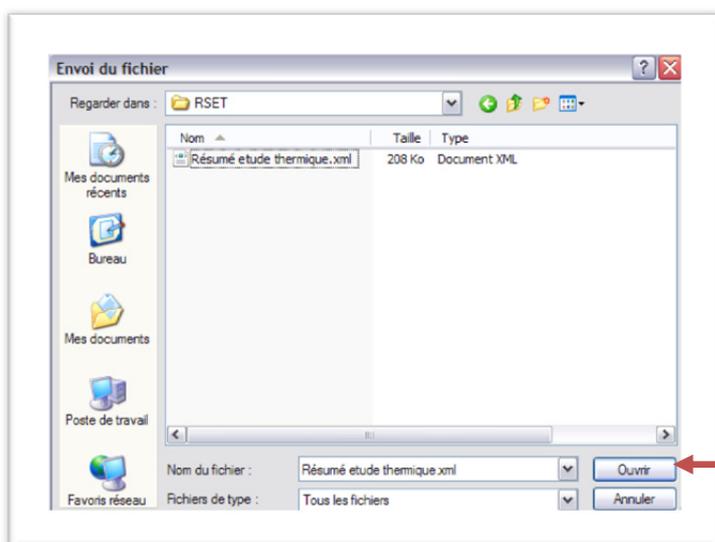
Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant &lt;150 m<sup>2</sup> et &lt;30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants :</p> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p> <p>Extension d'un bâtiment existant &gt;150 m<sup>2</sup> ou &gt;30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants, importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier</p> <p><b>Importer</b></p>	<p>Pour toute autre opération, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier</p> <p>Aucun fichier choisi</p> <p><b>Importer</b></p>

#### Etape 8 :

Cliquez sur :

[« Choisissez un fichier »](#)

La fenêtre « Envoi de fichier » s'ouvre.



#### Etape 9 :

Recherchez le résumé d'étude thermique sur votre ordinateur puis le sélectionner

Cliquez sur :

[« Ouvrir »](#)

Extension d'un bâtiment existant >150 m<sup>2</sup> ou >30% de la SHON<sub>RT</sub> (S<sub>RT</sub>) des locaux existants, importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

**Importer**

Fichier à importer (xml ou zip) \*

Choisissez un fichier

Aucun fichier choisi

**Importer**

#### Etape 10 :

La fenêtre « Envoi de fichier » se referme et l'adresse du fichier s'inscrit à côté de « parcourir »

Cliquez sur [« importer »](#)

Coordonnées Maître d'ouvrage

Boissonel  
4 rue des charpentiers  
71000 Macon

Données opération

82 chemin val fleuri  
06800 cagnes sur mer

Référence(s) cadastrale(s) \*

Référence(s) du permis de construire PC123450789000

Date dépôt du permis de construire 28/10/2011

Date du permis de construire \* Date de la visite \*

La société atteste \*

de la prise en compte de la réglementation thermique  
 d'irrégularités vis à vis de la prise en compte de la réglementation thermique

\*Champs obligatoires

Annuler Supprimer Mettre à jour

**Etape 12 :**  
Complétez les informations administratives de l'opération

**Etape 13 :**  
Cochez la case où vous confirmez que l'attestation prend en compte la réglementation thermique

**Etape 14 :**  
Validez ces informations grâce au bouton :  
[« Mettre à jour »](#)  
Vous êtes ensuite redirigé vers la page avec la liste des opérations

Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :  
- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,  
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.  
Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	Complet
1 - immeuble 21 logements collectifs			

Page < 1 > sur 1 page(s) Voir 30 par pages Ok 1 enregistrement(s)

**Etape 15 :**  
Cliquer sur le nom du bâtiment (dans notre cas : [« Immeuble 21 lgt coll »](#))  
La page ci-dessous s'ouvre

2.1 BESOIN DOCUMENTAIRE CONVENTIONNEL, COEFFICIENTS Ebio ET EbioMAX en nombre de points

Ebio : 51.20  
Ebio<sub>max</sub> : 60.00  
Ebio ≤ Ebio<sub>max</sub> : Oui

2.2 Consommation conventionnelle d'énergie primaire : coefficients Cep et CepMax en kWh<sub>ep</sub> / (m<sup>2</sup>.an)

Cep : 53.20  
Cep<sub>max</sub> : 54.10  
Cep ≤ Cep<sub>max</sub> : Oui

2.3 Température intérieure conventionnelle en °C

Tic ≤ Tic<sub>ref</sub> : Oui

Chapitre 3 : Exigences de moyen

3.1 Perméabilité à l'air de l'enveloppe

La fiche d'application « Partie nouvelle d'un bâtiment existant (extension) » dispense-t-elle de respect de cette exigence de moyen ?

Document de justification transmis par le maître d'ouvrage  
Mesure sur site

Transmission du rapport de mesure

Le mesureur qui a signé le rapport de mesure figure sur la liste des mesureurs autorisés par le Ministère en charge de la construction

Coherence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique, les justificatifs fournis et l'exigence sur la perméabilité à l'air du bâtiment

**Etape 16 :**  
Précisez si la fiche d'application des extensions dispense du respect des exigences de moyens  
Renseignez l'ensemble des informations techniques de l'opération.

**Etape 17 :**  
Validez ces informations grâce au bouton :  
[« Mettre à jour »](#)

Une fois la mise à jour effectuée, l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil. L'opération pour laquelle il a renseigné des informations administratives et technique est prête à être générée.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
 Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	Attestation de l'opération
<a href="#">1 - immeuble 21 logements collectifs</a>			<a href="#">Attestation</a>

**Etape 18 :**

Générer l'attestation au format .pdf grâce au lien :

[« Attestation »](#)

Si l'attestation ne peut être générée, c'est qu'un champ obligatoire n'est pas renseigné.

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

### 3.3 - Autres opérations

Pour les opérations qui ne sont pas décrit par le paragraphe 3.1, la génération de l'attestation nécessite d'avoir en sa possession le récapitulatif standardisé d'étude thermique au format XML. Voici la démarche à suivre :

**Bâtiments neufs**

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

**Extensions** | **Autres opérations**

Extension d'un bâtiment existant <150 m<sup>2</sup> et <30% de la SHON<sub>RAT</sub> (S<sub>RAT</sub>) des locaux existants :

**Outil de génération de l'attestation**

Extension d'un bâtiment existant >150 m<sup>2</sup> ou >30% de la SHON<sub>RAT</sub> (S<sub>RAT</sub>) des locaux existants, importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

Pour toute autre opération, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML

**Fichier à importer (xml ou zip) \***

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

**Importer**

#### Etape 8 :

Cliquez sur :

« [Choisissez un fichier](#) »

La fenêtre « Envoi de fichier » s'ouvre.

**Envoi du fichier**

Regarder dans : RSET

Nom	Taille	Type
Résumé etude thermique.xml	208 Ko	Document XML

Nom du fichier : Résumé etude thermique.xml **Ouvrir**

Fichiers de type : Tous les fichiers **Annuler**

#### Etape 9 :

Recherchez le résumé d'étude thermique sur votre ordinateur puis le sélectionner

Cliquez sur :

« [Ouvrir](#) »

**Bâtiments neufs**

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

**Extensions** | **Autres opérations**

Extension d'un bâtiment existant <150 m<sup>2</sup> et <30% de la SHON<sub>RAT</sub> (S<sub>RAT</sub>) des locaux existants :

**Outil de génération de l'attestation**

Extension d'un bâtiment existant >150 m<sup>2</sup> ou >30% de la SHON<sub>RAT</sub> (S<sub>RAT</sub>) des locaux existants, importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :

Pour toute autre opération, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML

**Fichier à importer (xml ou zip) \***

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

**Importer**

#### Etape 10 :

La fenêtre « Envoi de fichier » se ferme et l'adresse du fichier s'inscrit à côté de « parcourir »

Cliquez sur « [importer](#) »

**Autres opérations**

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	<a href="#">Cliquez pour compléter</a>
1 - <a href="#">immeuble 21 logements collectifs</a>			

Page < 1 > sur 1 page(s) Voir 30 par pages **OK** 1 enregistrement(s)

#### Etape 11 :

Cliquer sur :

« [Cliquez pour compléter](#) »

La page ci-dessous s'ouvre

Coordonnées Maître d'ouvrage

Boissonel  
4 rue des charpentiers  
71000 Macon

Données opération

82 chemin val fleur  
06800 cagnes sur mer

Référence(s) cadastrale(s) \*

Référence(s) du permis de construire PC123450789000

Date dépôt du permis de construire 28/10/2011

Date du permis de construire \*      Date de la visite \*

Le société atteste \*

de la prise en compte de la réglementation thermique

d'irrégularités vis à vis de la prise en compte de la réglementation thermique

\*Champs obligatoires

Annuler    Supprimer    Mettre à jour

**Etape 12 :**

Complétez les informations administratives de l'opération

**Etape 13 :**

Cochez la case où vous confirmez que l'attestation prend en compte la réglementation thermique

**Etape 14 :**

Validez ces informations grâce au bouton :

[« Mettre à jour »](#)

Vous êtes ensuite redirigé vers la page avec la liste des opérations

Vos opérations

Une fois l'opération importée ou l'ensemble d'opérations importé :

- complétez les informations de l'opération en cliquant sur le nom de l'opération,
- complétez éventuellement les informations du ou des bâtiments de l'opération en cliquant sur le nom du ou des bâtiments.

Une fois ces informations complétées vous pourrez générer l'attestation par bâtiment ou par opération (regroupement des bâtiments).

Si l'ensemble des bâtiments sont complétés et valides, « Attestation de l'opération » apparaîtra en face du nom de l'opération permettant de générer une attestation unique avec l'ensemble des bâtiments.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
12 Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	Complet
1 - immeuble 21 logements collectifs			

Page < 1 > sur 1 page(s)    Voir 30 par pages    Ok    1 enregistrement(s)

**Etape 15 :**

Cliquer sur le nom du bâtiment (dans notre cas : [« Immeuble 21 lgt coll »](#))

La page ci-dessous s'ouvre

Cohérence entre le récapitulatif standardisé d'étude thermique et le contrôle visuel sur site

Chapitre 5 : Cas particuliers

5.1 Agrément Titre V

Le bâtiment a obtenu un Agrément Titre V "opération" Oui

Préciser le système qui a motivé le dépôt d'une demande d'agrément Titre V opération

Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique

Le bâtiment a obtenu un Agrément Titre V "réseau de chaleur ou de froid" Oui

Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique

Le bâtiment a obtenu un Agrément Titre V "système" Oui

Préciser le système qui a motivé le dépôt d'une demande d'agrément Titre V opération

Cohérence entre l'agrément ministériel et le récapitulatif standardisé d'étude thermique

\*Champs obligatoires

Annuler    Mettre à jour

**Etape 16 :**

Renseignez de l'ensemble des informations techniques de l'opération

**Etape 17 :**

Validez ces informations grâce au bouton :

[« Mettre à jour »](#)

Une fois la mise à jour effectuée, l'utilisateur est redirigé vers la page d'accueil de l'outil. L'opération pour laquelle il a renseigné des informations administratives et technique est prête à être générée.

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
 Logements collectifs (> 1000)	1	13 janv. 2014	Attestation de l'opération
1 - immeuble 21 logements collectifs			Attestation

Si l'attestation ne peut être générée, c'est qu'un champ obligatoire

#### Etape 18 :

Générer l'attestation au format .pdf grâce au lien :

[« Attestation »](#)

**ATTENTION :** Ne pas oublier de signer et dater l'attestation une fois que celle-ci est imprimée.

### DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE A PARTIR DU 1/1/2015

#### 3.4 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : $\leq 50 \text{ m}^2$ pour tout bâtiment, $\leq 150 \text{ m}^2$ et $\leq 30 \%$ de la SRT des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle

(Dépôt de permis à partir du 01/01/2015)

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <math>\leq 50 \text{ m}^2</math> pour tout bâtiment,</li><li>- <math>\leq 150 \text{ m}^2</math> et <math>\leq 30 \%</math> de la <math>S_{RT}</math> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li></ul> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p>	<p>Pour tout bâtiment <math>\leq 50 \text{ m}^2</math> :</p> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p>
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <math>&gt; 50 \text{ m}^2</math> pour les maisons individuelles,</li><li>- <math>&gt; 150 \text{ m}^2</math> et <math>&gt; 30 \%</math> de la <math>S_{RT}</math> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments</li></ul> <p>Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <input type="text"/> Aucun fichier choisi</p> <p><b>Importer</b></p>	<p>Pour tout bâtiment <math>&gt; 50 \text{ m}^2</math>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <input type="text"/> Aucun fichier choisi</p> <p><b>Importer</b></p>

Utilisez l'interface simplifiée et complétez les champs pour générer l'attestation

### 3.5 - L'opération consiste en une extension d'un bâtiment existant : > 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles, > 150 m<sup>2</sup> et > 150 m<sup>2</sup> et/ou > 30 % de la SRT des locaux existants pour les autres bâtiments

(Dépôt de permis à partir du 01/01/2015)

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ≤ 50 m<sup>2</sup> pour tout bâtiment,</li><li>- ≤ 150 m<sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li></ul>	<p>Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :</p>
<p>Outil de génération de l'attestation</p>	<p>Outil de génération de l'attestation</p>
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- &gt; 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles,</li><li>- &gt; 150 m<sup>2</sup> et &gt; 150 m<sup>2</sup> et/ou &gt; 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments</li></ul> <p>Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p>	<p>Pour tout bâtiment &gt; 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p>
<p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier   Aucun fichier choisi</p> <p>Importer</p>	<p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier   Aucun fichier choisi</p> <p>Importer</p>

Importez le fichier XML et complétez les données du bâtiment

### 3.6 - Pour tout bâtiment ≤ 50m<sup>2</sup> (hors extension)

(Dépôt de permis à partir du 01/01/2015)

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ≤ 50 m<sup>2</sup> pour tout bâtiment,</li><li>- ≤ 150 m<sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li></ul>	<p>Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :</p>
<p>Outil de génération de l'attestation</p>	<p>Outil de génération de l'attestation</p>
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- &gt; 50 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles,</li><li>- &gt; 150 m<sup>2</sup> et &gt; 150 m<sup>2</sup> et/ou &gt; 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour les autres bâtiments</li></ul> <p>Importez le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML :</p>	<p>Pour tout bâtiment &gt; 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p>
<p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier   Aucun fichier choisi</p> <p>Importer</p>	<p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier   Aucun fichier choisi</p> <p>Importer</p>

Utilisez l'interface simplifiée et complétez les champs pour générer l'attestation

### 3.7 - Pour tout bâtiment > 50m<sup>2</sup> (hors extension)

(Dépôt de permis à partir du 01/01/2015)

Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux

Extensions	Autres opérations
<p>Extension d'un bâtiment existant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ≤ 50 m<sup>2</sup> pour tout bâtiment,</li><li>- ≤ 150 m<sup>2</sup> et ≤ 30 % de la S<sub>RT</sub> (surface thermique au sens de la RT) des locaux existants pour tout bâtiment sauf maison individuelle</li></ul> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p>	<p>Pour tout bâtiment ≤ 50 m<sup>2</sup> :</p> <p><b>Outil de génération de l'attestation</b></p>
<p>Extension - &gt; 50 m<sup>2</sup> p - &gt; 150 m<sup>2</sup> sens de la Importez l .XML :</p> <p>Fichier à i Choisissez</p> <p><b>Importer</b></p>	<p>Pour tout bâtiment &gt; 50 m<sup>2</sup>, veuillez utiliser l'outil de génération ci-dessous en important le Récapitulatif Standardisé d'Etude Thermique au format .XML</p> <p>Fichier à importer (xml ou zip) *</p> <p>Choisissez un fichier <small>Aucun fichier choisi</small></p> <p><b>Importer</b></p>

***Importez le fichier XML et complétez les données du bâtiment***

Surface thermique au sens de la réglementation thermique au format

## 4. Nouvelles fonctionnalités (en date du 13/06/2014)

### 4.1 - Archivage / organisation par dossier

Une nouvelle fonctionnalité « d'archivage » ou classement par dossier permet de gérer les opérations importées par l'intermédiaire de la création de dossiers. Cette gestion de dossier est liée au nom d'utilisateur et donc aux attestations de dépôt PC et d'achèvement des travaux.

Sur l'écran principal, un bandeau situé au-dessus de la liste des opérations permet d'accéder et de gérer les dossiers créés par l'utilisateur

Complétez les informations de l'opération et du ou des bâtiments pour générer l'attestation. Consultez le guide complet en cliquant ici (PDF).

**Nouveau!**  
Gérez vos dossiers de classements : Organisez et classez vos opérations dans des dossiers.

**Dossier - Principal** 56 Opération(s)

Rechercher

Parmi les libellés des opérations ci-dessous

Opération(s) du dossier

[Gérer les dossiers](#)

Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le
test1		
	4	13/06/2014 <a href="#">Cliquez pour compléter</a>

Par défaut, lors du premier accès à la liste des opérations, le dossier choisit comme « dossier par défaut » par l'utilisateur est sélectionné (indication (\*) à droite du nom du dossier dans le menu déroulant).

La gestion des dossiers s'effectue par le lien « Gérer les dossiers ». Cette page permet à l'utilisateur de créer de nouveaux dossiers, de modifier le nom des dossiers, de sélectionner un dossier comme principal et de supprimer un dossier (le dossier ne doit alors avoir aucune opération).

Vous pouvez ici gérer vos dossiers : création de nouveaux dossiers, suppression de dossiers ne comportant pas d'opérations et choix du dossier par défaut.

## Gestion des dossiers

### Liste des dossiers

	Dossier par défaut	Nombre de Dépôt Permis	Nombre d'Achèvement Travaux
<input type="text" value="Principal"/>	<input checked="" type="radio"/>	53	40
<input type="text" value="Archives 2013"/>	<input type="radio"/>	1	0
 <input type="text" value="Dépôt PC 06-2014"/>	<input type="radio"/>	0	0

### Ajoutez un dossier

[Retour](#)

[Enregistrer](#)

Page de gestion des dossiers

Le déplacement d'une ou de plusieurs opérations s'effectue sur l'écran principal, en cochant les opérations désirées et en choisissant le dossier de destination comme illustré ci-dessous :

<input checked="" type="checkbox"/>  <b>AO</b> Construction de 10 logements semi-individuels	2	05/06/2013	Complet
1 - Batiment A			Attestation
2 - Batiment B			
<input checked="" type="checkbox"/>  <b>AO</b> Immeuble de bureaux non climatisés test préalable Bureau 1000 m <sup>2</sup>	1	24/04/2013	Cliquez pour compléter
1 - Crèche			

Déplacer les opérations sélectionnées vers le dossier

Dépôt PC 06-2014  
Veillez choisir un dossier d'archives  
Archives 2013  
Dépôt PC 06-2014

Deux opérations sélectionnées vont être déplacées dans le dossier « Dépôt PC 06-2014 » préalablement créé.

Une fois déplacé, le dossier de destination s'affiche :

**Dossier - Dépôt PC 06-2014** 2 Opération(s)

Rechercher  

Parmi les libellés des opérations ci-dessous

Opération(s) du dossier

[Gérer les dossiers](#) 

<input type="checkbox"/> Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
<input type="checkbox"/>  <b>AO</b> Construction de 10 logements semi-individuels	2	05/06/2013	Complet
1 - Batiment A			Attestation
2 - Batiment B			
<input type="checkbox"/>  <b>AO</b> Immeuble de bureaux non climatisés test préalable Bureau 1000 m <sup>2</sup>	1	24/04/2013	Cliquez pour compléter
1 - Crèche			

Déplacer les opérations sélectionnées vers le dossier

Veillez choisir un dossier d'archives

## 4.2 - Recherche

Une nouvelle fonctionnalité de recherche permet d'effectuer une recherche parmi les libellés des opérations dans le répertoire en cours de sélection, dont le nom est indiqué en permanence en rouge.

Pour effectuer une recherche dans l'ensemble des dossiers, il faut donc au préalable se positionner, par le menu déroulant des dossiers, dans l'option « *Tous les dossiers* » comme illustré ci-dessous :

**Tous les dossiers** 57 Opération(s)

Rechercher  

Parmis les libellés des opérations ci-dessous

Opération(s) du dossier Tous les dossiers ▼

[Gérer les dossiers](#) 

Tous les dossiers

Tous les dossiers

Principal (\*)

Archives 2013

Dépôt PC 06-2014

<input type="checkbox"/> Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
 test1			
<input type="checkbox"/>  	4	13/06/2014	<a href="#">Cliquez pour compléter</a>

Le résultat d'une recherche indique également dans quel dossiers sont situées les opérations trouvées, exemple ci-dessous avec le terme « *logements* » :

**Résultat(s) de recherche** 4 Opération(s)

Rechercher

Parmi les libellés des opérations ci-dessous

Opération(s) du dossier  ▼

[Gérer les dossiers](#)

<input type="checkbox"/> Opérations	Bâtiment(s)	Soumise le	
<input type="checkbox"/> <b>Principal</b> Construction de 18 logements + local ER	1	10/06/2014	Complet
1 - Batiment B			
<input type="checkbox"/> <b>Archives 2013</b> Construction de 18 logements + ERP	1	09/06/2014	Attestation de l'opération
1 - Batiment n 1			
<input type="checkbox"/> <b>Dépôt PC 06-2014</b> Construction de 10 logements semi-individuels	2	05/06/2013	Complet
1 - Batiment A			
2 - Batiment B			
<input type="checkbox"/> <b>Principal</b> Logements Collectifs sans chauffage	2	18/10/2012	<a href="#">Cliquez pour compléter</a>
1 - batiment collectif 1			
2 - batiment collectif 2			

On obtient 4 opérations, avec le nom du dossier auxquelles elles sont rattachées (étiquette violette nom de dossier en blanc).

Les opérations trouvées peuvent alors être, comme pour les opérations d'un dossier, déplacées à nouveaux, supprimées.